

---

Étude conjointe

2020

# Diversité culturelle et tissu associatif en Seine-Saint-Denis



**OBSERVATOIRE**  
DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Sous la direction de François Foulonneau et de Nicolas Germain, avec la participation de :

- Nancy Aguilera-Torres et Thibaud Willette pour l'Observatoire de la diversité culturelle ;
- Yassir Mechelloukh, Clotilde Noël et Matthias Pautard pour les Vendredis de la Colline.

**Les Vendredis de la Colline**

Club politique indépendant

---

## ESPRIT GENERAL

« Laboratoire de toutes les démocraties »<sup>1</sup>, la Seine-Saint-Denis est un territoire qui compte tant au niveau national qu'international. Parfois stigmatisé et identifié uniquement au travers de ses faiblesses, le département tient une place singulière dans le panorama des politiques urbaines en raison d'une situation géographique, économique et démographique exceptionnelle.

Assurément, des difficultés s'y déploient et orientent les imaginaires collectifs : les études statistiques révèlent que le département est le plus pauvre de la France métropolitaine (en 2016, le taux de pauvreté s'élève à 28,6 % contre une moyenne nationale de 14,7 %<sup>2</sup>), que les interruptions scolaires y sont fréquentes (en 2015, 28 % des jeunes de 18 à 24 ans sont sans emploi ni formation, soit treize points de plus que dans les Hauts-de-Seine<sup>3</sup>) et que l'insécurité inquiète les habitants (en 2015, 55,4 % des Séquano-Dionysiens déclarent avoir été victimes d'au moins un acte de délinquance au cours des trois dernières années<sup>4</sup>).

Ainsi, le département fait l'objet d'une attention spécifique de la part des pouvoirs publics : celui-ci a été le théâtre de cinquante ans de politiques publiques dites prioritaires, expérimentant les divers dispositifs imaginés par les gouvernements successifs. À ce sujet, le rapport parlementaire de mai 2018 sur l'action de l'État en Seine-Saint-Denis<sup>5</sup> retient trois chiffres : 39 % de la population du territoire réside dans l'un des soixante-trois quartiers de la politique de la ville, 62 % des collégiens sont inscrits dans un établissement d'éducation prioritaire et quatre zones de sécurité prioritaire ont été instituées. Ces mesures ne permettent pas, d'après ce rapport, la résolution en profondeur des problèmes du territoire.

Pour autant, la Seine-Saint-Denis dispose de richesses sans pareilles. Les plus récentes et les plus évidentes portent sur sa proximité renforcée avec la capitale dans le cadre du Grand Paris Express, l'implantation de sièges sociaux de grands groupes (SNCF, Veolia, Darty, Ubisoft, etc.), l'accueil de l'essentiel des équipements des Jeux olympiques 2024 et le dynamisme de sa démographie (5<sup>ème</sup> département de France avec 1,6 million d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon l'Insee, avec 43,4 % de moins de 32 ans contre 36,2 % pour la moyenne métropolitaine<sup>6</sup>).

Dans ce tableau d'ensemble, la diversité culturelle occupe une place de choix. En effet, le territoire se distingue par son cosmopolitisme et compte le plus de population immigrée en France (hors Mayotte). Cette réalité résulte d'une profonde évolution historique. Après sa création par fusion en 1968 des anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, et dans le contexte des Trente glorieuses, la Seine-Saint-Denis est devenue un foyer d'accueil privilégié pour l'immigration de travail. L'accueil des familles a été rendu possible par de grands programmes d'urbanisme, à l'instar de la cité des 4 000 à La Courneuve, des Francs-Moisins à Saint-Denis et des Bosquets à Montfermeil. Aussi la part de population immigrée a-t-elle presque

---

<sup>1</sup> *Ici, le futur a commencé – La Seine-Saint-Denis, laboratoire de toutes les démocraties*, Daniel Goldberg. Éditions Tallandier. Janvier 2012.

<sup>2</sup> *Portrait social de la Seine-Saint-Denis – Volet départemental*, Observatoire départemental des données sociales de la Seine-Saint-Denis. Novembre 2019.

<sup>3</sup> *La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes*, Insee. Insee Analyses, numéro 114. Février 2020.

<sup>4</sup> *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France – Tome 2 : disparités selon les territoires (enquête 2015)*, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France. Mai 2017.

<sup>5</sup> *Rapport d'information sur l'évaluation de l'action de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis*, Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques. Présenté par François Cornut-Gentille et Rodrigue Kokouendo. 31 mai 2018.

<sup>6</sup> *Ibid.*

---

triplé en un demi-siècle selon les recensements Insee (11,2 % en 1968 contre 29,7 % en 2015), sept pays représentant près de la moitié des territoires d'origine (Algérie, Espagne, Italie, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie). Aujourd'hui, le département demeure un sas d'entrée ou de sortie de la France depuis l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, et se trouve en prise directe avec la multiplication des flux induits par la mondialisation.

Dès lors, la tentation est grande de vouloir apporter une interprétation « morale » à cette diversité. Deux voies s'offrent à tout observateur pressé. La première, négative, est d'en faire la source des maux exposés ci-avant (pauvreté, échec scolaire, délinquance, etc.) : à l'échelle nationale, 56 % des Français portent un regard négatif sur l'immigration – alors même qu'un quart de la population française a au moins un grand-parent immigré<sup>7</sup>. La seconde, positive, est d'insister sur les avantages associés à la diversité : s'agissant du milieu professionnel, deux études du cabinet de conseil McKinsey publiées en 2015 (*Why Diversity Matters*<sup>8</sup>) et en 2018 (*Delivering through Diversity*<sup>9</sup>) indiquent que la présence de cadres aux horizons culturels divers influence favorablement les performances des entreprises. Après tout, pourquoi le caractère international de New York serait-il perçu comme un atout et pas celui de la Seine-Saint-Denis ?

À la croisée des opinions contradictoires, il est encore possible de se soustraire à la polémique : la diversité culturelle n'est, intrinsèquement, ni « bonne » ni « mauvaise ». Elle est à la fois une réalité sociale et une notion insaisissable tant sa définition varie au gré des intentions de qui l'invoque. En 1952, les anthropologues américains Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn recensent pas moins de 164 définitions pour le seul concept de culture<sup>10</sup>. Prise pragmatiquement, la diversité culturelle s'entend comme l'ensemble des différences d'expressions et de représentations du monde liées non seulement à une origine géographique, une langue ou une religion mais aussi à l'âge, au genre et à tout autre facteur discriminant (revenus, handicap, etc.). En d'autres termes, la diversité culturelle ne se circonscrit pas au champ de l'ethnique ou du religieux, mais couvre bien d'autres dimensions. Et ses atouts se révèlent dès que l'on y travaille.

Toujours aussi pragmatiquement, les premiers à devoir composer avec cette réalité complexe et contrastée sont les acteurs associatifs. Les volontés humaines sont, en Seine-Saint-Denis, particulièrement développées et le tissu associatif y est dense afin d'apporter des solutions aux situations locales les plus difficiles. Jean-Louis Borloo, dans son récent rapport sur la politique de la ville<sup>11</sup>, rend hommage à des quartiers qui « *sont particulièrement innovants, en avance sur bien des points, notamment les solidarités humaines, l'audace et la créativité* ».

Dans le prolongement d'une enquête publiée en 2012<sup>12</sup> et qu'il est apparu nécessaire d'actualiser, l'Observatoire de la diversité culturelle et les Vendredis de la Colline ont tenu à rendre compte d'initiatives portées par des acteurs associatifs œuvrant à la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis. Souligner la richesse des liens interculturels que ces acteurs de proximité concourent à mettre en valeur, par une typologie des associations mobilisées et par l'identification de certaines bonnes pratiques, telle est l'ambition du présent travail.

---

<sup>7</sup> *Les Français et leurs perceptions de l'immigration, des réfugiés et de l'identité*, Ifop pour More in Common. Juillet 2017.

<sup>8</sup> *Why Diversity Matters*, Vivian Hunt, Dennis Layton et Sara Prince. McKinsey & Company. Janvier 2015.

<sup>9</sup> *Delivering through Diversity*, Vivian Hunt, Sara Prince, Sundiatu Dixon-Fyle et Lareina Yee. McKinsey & Company. Janvier 2018.

<sup>10</sup> *Culture – A Critical Review of Concepts and Definitions*, Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn. Cambridge (Mass.), « *Papers of the Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology* », Harvard University, Vol. XLVII, n° 1. 1952.

<sup>11</sup> *Vivre ensemble, vivre en grand : pour une réconciliation nationale*, Jean-Louis Borloo. 26 avril 2018.

<sup>12</sup> *Enquête sur le milieu associatif en Seine-Saint-Denis et la diversité culturelle*, Emmanuel Leroueil. Observatoire de la diversité culturelle. 4 janvier 2012.

---

# TABLE DES MATIERES

<b>Esprit général .....</b>	<b>2</b>
<b>Typologie des associations œuvrant à la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis .....</b>	<b>5</b>
<b>I- Définition de la typologie .....</b>	<b>5</b>
A) Six catégories retenues .....	5
B) Des approches transversales .....	6
<b>II- Application de la typologie .....</b>	<b>7</b>
A) Communautés et quartiers .....	7
B) Expressions artistiques/culturelles et initiatives pédagogiques .....	9
C) Visées socio-économiques et vocation sportive .....	11
<b>Identification de bonnes pratiques .....</b>	<b>13</b>
<b>I- Recommandations des acteurs de terrain .....</b>	<b>13</b>
A) L'impérieuse nécessité d'un socle commun .....	13
B) L'infusion de logiques propres à la médiation .....	15
C) La responsabilisation de tous, la victimisation de personne .....	16
<b>II- Sources d'inspiration extérieures à la Seine-Saint-Denis .....</b>	<b>18</b>
A) Les exemples de Paris et de Barcelone .....	18
B) L'index des Cités interculturelles .....	20
<b>Bibliographie .....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe – Méthodologie .....</b>	<b>24</b>

---

# TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT A LA DIVERSITE CULTURELLE EN SEINE-SAINT-DENIS

## I- DEFINITION DE LA TYPOLOGIE

### A) SIX CATEGORIES RETENUES

Dans une enquête publiée en 2012<sup>13</sup>, fruit d'une vingtaine d'entretiens conduits auprès de dirigeants associatifs, l'Observatoire de la diversité culturelle identifie quatre catégories d'associations œuvrant à cette diversité en Seine-Saint-Denis :

- les associations centrées sur une communauté cible, pouvant être aussi bien géographique que religieuse et expressément désignée dans leur dénomination (l'enquête de 2012 susmentionnée développe l'exemple du Centre culturel franco-turc d'Aulnay-sous-Bois) ;
- les associations ancrées dans un quartier spécifique, circonscrivant leur public à la localité dont il est question et offrant une gamme étendue de services allant du cours de soutien scolaire aux sorties culturelles (l'enquête de 2012 mentionne à ce titre l'Association pour la promotion culturelle intercommunautaire stanoise) ;
- les associations d'expression artistique et culturelle, pouvant développer des ateliers d'apprentissage (danse, chant, arts plastiques, théâtre, etc.) en parallèle de leur propre activité de production et de programmation (l'enquête de 2012 cite pour exemple le réseau des Villes des musiques du monde) ;
- les associations pédagogiques, ayant pour objet la vulgarisation et la démystification du concept de diversité culturelle afin de mettre en échec les préjugés y afférents (l'Observatoire de la diversité culturelle s'inscrit pleinement dans cet engagement intellectuel).

La conduite d'une douzaine d'auditions supplémentaires<sup>14</sup>, dans le cadre de la présente étude, a permis d'actualiser et de compléter la typologie établie en 2012. Plusieurs enseignements résultent de ce travail d'écoute et d'échange. Le plus saillant est que, par nature, tout exercice typologique est insatisfaisant puisque réducteur. La réalité-complexité de la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis, et des acteurs associatifs qui s'en saisissent, est telle que toute tentative de catégorisation est vouée à générer des frustrations.

Cette difficulté est exacerbée par une définition à géométrie variable du concept de diversité culturelle. Deux textes de référence, établis par l'Unesco, en dressent les contours : la déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001 et la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005. Le concept y est défini comme renvoyant « à la multiplicité des formes par lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leur expression »<sup>15</sup>. Deux lectures se distinguent alors : (i) la recherche socio-économique, qui tend à réduire la diversité culturelle aux considérations ethniques, linguistiques et religieuses ; (ii) la

---

<sup>13</sup> *Enquête sur le milieu associatif en Seine-Saint-Denis et la diversité culturelle*, Emmanuel Leroueil. Observatoire de la diversité culturelle. 4 janvier 2012.

<sup>14</sup> Cf. annexe méthodologique.

<sup>15</sup> *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, Unesco. 2005.

---

recherche anthropologique, qui ouvre la notion à tout ce qui est susceptible de différencier un individu d'un autre (ce qui inclut l'âge, les revenus, le genre, le handicap, etc.). Pour autant, les dirigeants associatifs interrogés reconnaissent que, par-delà ses imperfections consubstantielles et la difficulté de définition propre à la notion, la typologie proposée permet de couvrir une majorité de situations.

Divers échanges, notamment avec Carlos Semedo, ancien directeur de la vie associative à la mairie d'Aubervilliers, ont permis de relever une double carence puisque deux types d'initiatives ne semblent pas se retrouver dans les quatre catégories jusqu'ici décrites :

- les associations dont l'objectif est socio-économique, se déclinant en des termes soit de développement économique (à l'instar de l'Association franco-chinoise de la chaussure à Aubervilliers) soit de protection de personnes en situation de fragilité (telles que Cultures du cœur en Seine-Saint-Denis) ;
- les associations à vocation sportive qui peuvent emporter une dimension culturelle (il est possible de citer, en ce sens, le Bangladesh Cricket Club d'Aubervilliers), le sport étant ici entendu selon une acception extensive (peuvent s'y rattacher des loisirs tels que les échecs, autour desquels l'Association culturelle bangladaise Udichi d'Aubervilliers organise des tournois).

Ainsi, six catégories d'associations œuvrant à la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis peuvent finalement être retenues : associations centrées sur une communauté, associations de quartier, associations d'expression artistique ou culturelle, associations pédagogiques, associations à visée socio-économique et associations à vocation sportive.

## B) DES APPROCHES TRANSVERSALES

L'ensemble des interlocuteurs rencontrés insiste sur le caractère non exclusif de chacune des catégories retenues pour typologie. Un terme prévaut, celui de transversalité. En effet, la plupart des associations se reconnaissent simultanément dans plusieurs catégories.

Ces catégories s'établissent à des niveaux de lecture différents. Si les caractères « centrées sur une communauté » ou « de quartier » renvoient au public visé, les autres (« d'expression artistique ou culturelle », « pédagogiques », « à visée socio-économique » et « à vocation sportive ») font plutôt écho à la nature des actions mises en œuvre. Ainsi, une association centrée sur une communauté peut tout à fait être considérée comme étant par ailleurs « socio-économique ». Un exemple révélateur est fourni par l'Association franco-chinoise de la chaussure, dont le siège est établi à Aubervilliers, puisque l'association se réfère dans sa dénomination à une communauté expressément définie (la communauté franco-chinoise) tout en poursuivant un objectif de développement économique (l'objet de l'association mentionne « étude et développement du marché de la chaussure »). De même, l'association drancéenne Science ouverte revendique sa dimension territoriale sans que cette échelle de quartier ne soit un but en soi : aussi l'association se définit-elle plutôt comme étant culturelle et pédagogique, et participe également à l'émancipation sociale de son jeune public (via des activités de sensibilisation à la science).

Outre cette distinction canonique entre public visé et actions mises en œuvre, il convient de dissocier moyens déployés et objectifs poursuivis. Typiquement, l'association EthnoArt peut être amenée à organiser des stages de capoeira, art-martial afro-brésilien, afin d'illustrer la notion de métissage culturel. Ces ateliers artistiques et culturels ne sont alors qu'un moyen au service d'un

---

objectif plus général qui, pour sa part, s'inscrit dans une visée pédagogique. Autre illustration : Cultures du cœur en Seine-Saint-Denis intervient pour mettre à la disposition de structures sociales des invitations à des événements culturels, l'idée sous-jacente étant de permettre à des personnes en situation de repli de trouver une place dans la société. Ainsi, si le moyen employé est d'ordre culturel, la finalité de l'association est bel et bien sociale.

Enfin, une association peut se reconnaître dans différentes catégories sans qu'il ne soit nécessaire de distinguer plusieurs niveaux de lecture. Tel est le cas de Maison des cultures du monde qui déploie diverses activités tout à fait parallèlement, certaines rentrant dans le champ de l'artistique et du culturel (programmation de spectacles et de représentations) et d'autres dans le champ du pédagogique (colloques, formations et centre de ressources physiquement situé à Vitry).

La transversalité est protéiforme et, bien que la typologie soit une grille de lecture facilitant la compréhension des phénomènes ayant trait à la diversité culturelle et à la vie associative en Seine-Saint-Denis, cet effort de catégorisation n'implique nullement l'édification de silos hermétiques les uns aux autres. Les analyses qui suivent ne veulent donc en aucun cas « contraindre » ou « assigner » une association à un type et ce de manière permanente. L'idée de transversalité dans l'action du milieu associatif doit rester à l'esprit de tous.

## II- APPLICATION DE LA TYPOLOGIE

### A) COMMUNAUTES ET QUARTIERS

Les associations centrées sur une communauté ou celles dites de quartier ont pour particularité de s'adresser à un public expressément défini : les premières ciblant une communauté géographique ou religieuse spécifique, les secondes un territoire infra-urbain donné. Loin d'être repliées sur elles-mêmes, contrairement à ce qui pourrait être préjugé du fait de la spécification du périmètre de leur action, ces associations prennent toute leur part dans les échanges interculturels à l'œuvre en Seine-Saint-Denis.

La trajectoire de l'association Liens et cultures, installée à Bondy, témoigne de l'ouverture dont peut s'accompagner une structure pourtant initialement consacrée à l'animation d'une communauté particulière. Active depuis une dizaine d'années, l'association se destinait à rassembler exclusivement des personnes d'origine tamoule. Cependant, le public a progressivement évolué pour s'ouvrir à l'ensemble des cultures qui coexistent à Bondy. L'une des 250 membres de l'association en est l'incarnation : ancienne mère au foyer, d'origine algérienne et musulmane de confession, elle découvre l'association il y a trois ans et décide d'en devenir bénévole pour assurer des cours de langue arabe. Concrètement, les actions de l'association se déclinent selon deux volets : (i) un volet éducatif, avec des cours de langue (français, tamoul, anglais et arabe), des sorties éducatives et une aide aux devoirs ; (ii) un volet culturel, avec des cours de danse (danse indienne traditionnelle et danse Bollywood), des cours de musique (synthétiseur, tabla, flûte et chant), des représentations artistiques et des sorties culturelles (séjour de ski dans les Alpes, découverte de régions françaises, voyage en Tunisie, etc.). Chaque samedi, 150 enfants sont accueillis par l'association au centre social Georges Brassens, mis à disposition par la mairie de Bondy.

---

Lilawtee Rajendram, conseillère municipale à Bondy et impliquée dans la vie de l'association Liens et cultures, promeut la diversité culturelle en tant que brassage des cultures animé par la découverte de l'autre, la curiosité et le partage. L'organisation, depuis sept ans, d'une journée de partage nommée « fête multiculturelle » en est le symbole et rassemble environ 600 visiteurs sur l'esplanade de la mairie de Bondy. Il s'agit d'un temps de rencontre entre les diverses associations, invitées à produire des spectacles et à présenter leurs actions. L'ambiance est festive, comprenant des danses, des chants ainsi que des jeux gratuits pour les enfants, et les animations sont ouvertes à tous. Sept associations se sont jointes à l'édition 2019 de cette fête multiculturelle, et davantage encore sont espérées pour le futur.

Cet exemple tend à écarter toute confusion entre communautarisme et associations organisées, au moins au moment de leur création, autour d'une communauté désignée. Le qualificatif « communautaire », utilisé dans l'enquête précitée de 2012<sup>16</sup>, peut lui-même être source de crispation : avoir un ancrage particulier, qu'il soit géographique, religieux ou autre, ne signifie pas pour une association être sectaire ou renfermée sur elle-même. Une association peut tout à fait se réclamer d'une communauté, tout en s'inscrivant dans le cadre républicain tel que consacré par la Constitution du 4 octobre 1958 (la France est une « République indivisible »<sup>17</sup>). Ces associations ne visent pas nécessairement la défense et la promotion des intérêts d'un groupe particulier.

En revanche, peu d'associations semblent aujourd'hui se limiter à un quartier précis puisque des services publics organisés investissent déjà ces espaces infra-urbains. C'est la conviction à Saint-Denis de l'anthropologue Boris Lelong, observateur chevronné des dynamiques locales pour y avoir déployé des activités associatives sur une période excédant la dizaine d'années. S'il est évident que certaines structures sont intimement liées au quartier au sein duquel elles ont pris place, elles sont amenées à rayonner bien au-delà.

Tel est le cas de l'Association d'aide culturelle et sociale de Seine-Saint-Denis (AACSSSD) installée au cœur du quartier Vallès – La Frette d'Aubervilliers, dans l'un des immeubles du square Lucien Brun. Créée en 2008 par Jankey Coulibaly, qui a occupé les fonctions de présidente de quartier, l'association développe une multitude d'activités à destination d'un public essentiellement féminin : cours de français, cours de couture, sorties, ateliers de cuisine, participation aux événements municipaux (comme les fêtes de quartier) et, possiblement à l'avenir, cours d'informatique. L'objectif initial était de pacifier un territoire jugé sensible et où se concentrent les difficultés sociales. Le projet de rénovation urbaine des quartiers nord d'Aubervilliers, pour la période 2007-2011, souligne en effet « un très fort taux de chômage, l'appauvrissement des familles et des phénomènes de mal-vivre »<sup>18</sup>. L'objectif fixé a été atteint, puisque la présence de l'association et désormais d'un local dédié décourage d'une part la commission d'actes de délinquance à proximité, et concourt d'autre part à l'alphabétisation de personnes de nationalité étrangère. Il est à noter que les activités de l'association sont ouvertes à tout le monde, quelles que soient les origines des participants ou leur lieu de résidence : c'est ainsi que des femmes non seulement du quartier, mais également d'Aubervilliers et d'ailleurs, viennent perfectionner leur maîtrise de la langue française, indispensable pour être autonome dans la vie quotidienne et suivre le travail des enfants à l'école. La grande diversité des origines (algérienne, égyptienne, marocaine, pakistanaise, sénégalaise, etc.) n'a jamais constitué une source de tensions en interne.

---

<sup>16</sup> *Enquête sur le milieu associatif en Seine-Saint-Denis et la diversité culturelle*, Emmanuel Leroueil. Observatoire de la diversité culturelle. 4 janvier 2012.

<sup>17</sup> Article premier, Constitution de la République française du 4 octobre 1958.

<sup>18</sup> *Protocole de programmation pluriannuel (OPI) – Projet de rénovation urbaine des quartiers nord d'Aubervilliers (2007-2011)*. Protocole conclu entre l'État, la commune d'Aubervilliers, la communauté d'agglomération Plaine commune, les bailleurs OPH d'Aubervilliers et France Habitation et la Caisse des dépôts et consignations. 2008.

---

Nénu Phar médiation et Science ouverte offrent deux exemples additionnels d'associations revendiquant un profond attachement au quartier où elles se situent, tout en étendant leur périmètre d'action au-delà. La première est liée au quartier des Courtilières à Pantin et la seconde au quartier de l'Avenir parisien à Drancy : dans les deux cas, comme dans celui de l'AACSSSD, l'échelle du quartier est fondatrice sans être une finalité en tant que telle.

## B) EXPRESSIONS ARTISTIQUES/CULTURELLES ET INITIATIVES PEDAGOGIQUES

Le choix de mêler dans l'analyse les associations ayant trait aux expressions artistiques ou culturelles et les associations à but pédagogique n'est pas innocent. Dans la logique de transversalité mise en avant dans la définition de la typologie, ces deux thèmes se rencontrent et s'entremêlent souvent.

Les textes de l'Unesco sont des référents mobilisés par plusieurs associations pour fonder leurs actions artistiques ou pédagogiques relatives à la diversité culturelle, selon le prisme soit d'une expression collective (convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel<sup>19</sup>) soit d'une production individuelle (convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles<sup>20</sup>). Elles peuvent adopter, amender ou critiquer le contenu de ces documents pour définir leur propre rapport à la notion.

Certaines associations d'expression artistique ou culturelle ont pour objet la diversité culturelle en elle-même. Au-delà donc d'un territoire qui incarnerait la diversité culturelle, celui de la Seine-Saint-Denis, c'est la notion même de diversité qui peut être interrogée par l'expression artistique. L'association Maison des cultures du monde reflète parfaitement cela dans son action. Fondée en 1982, elle se donne pour but de défendre la diversité culturelle au travers de spectacles donnés initialement au théâtre de l'Alliance française (dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement parisien). Le parti est alors pris de se centrer sur les esthétiques traditionnelles des diverses cultures, ce système fonctionnant par la réception d'artistes et de groupes internationaux. L'idée n'est cependant pas de produire des spectacles présentant un folklore « muséifié », assigné à un référent culturel qui serait intangible. Séverine Cachat, directrice de l'association, met donc en avant les deux socles qui animent cette démarche de création artistique : à la fois un ancrage dans une culture et une prise en compte de son évolution temporelle (le caractère traditionnel d'une pratique culturelle n'empêche pas son adaptation dans le temps).

L'association Maison des cultures du monde privilégie l'expression collective à une démarche de création individuelle. Elle rejoint en cela l'idée de patrimoine culturel suggérée par l'Unesco dans sa convention de 2003, en tant que fruit d'une identité collective transmise et enrichie de génération en génération. Concrètement, cette dynamique d'expression artistique est encouragée de deux manières : une activité de spectacles et une activité de centre de ressources installé à Vitry depuis 2005 (désigné centre français du patrimoine culturel immatériel en 2011). Le festival de l'Imaginaire, fondé en 1997, est le temps fort de l'expression artistique promue par l'association. Celui-ci se déroule sur trois mois et dans plusieurs lieux (une trentaine de scènes, avec chaque année de nouvelles collaborations). De nombreux partenariats se sont noués en Seine-Saint-Denis, parmi lesquels figurent le théâtre équestre Zingaro et le festival Villes des musiques du monde (Aubervilliers), le centre culturel Jean Houdremont (La

---

<sup>19</sup> Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Unesco. 2003.

<sup>20</sup> Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Unesco. 2005.

---

Courneuve), le théâtre du Garde-Chasse (Les Lilas), le théâtre Berthelot, la Maison ouverte et la Marbrerie (Montreuil) ainsi que des facultés de Saint-Denis pour des conférences. Le festival valorise les créations porteuses d'une identité collective et reconnues par les communautés dont elles sont issues, plutôt que par des experts : en atteste la représentation, à La Courneuve et à Aubervilliers, d'une troupe de marionnettistes taiwanais. Le décentrement et le travail de collaboration avec des structures locales sont la clé d'une bonne mise en œuvre de la diversité culturelle : le spectacle d'un trio de musiciens kurdes, au théâtre Berthelot de Montreuil, a permis la réception d'un public de composition hétéroclite (habitues du théâtre de l'Alliance française et du 6<sup>ème</sup> arrondissement, habitants du Bas-Montreuil, membres de la communauté kurde, etc.).

Le cas de l'association La Ville, au loin, installée à Rosny-sous-Bois, permet d'interroger plus avant le rapport à la diversité culturelle dans et au travers de l'expression artistique. La diversité culturelle peut rester l'objet central de l'activité artistique (par la promotion de contes, comme *Aux origines du monde* de François Moïse Bamba, auprès de scènes locales – centres socio-culturels, théâtres, festivals, salles municipales, etc.). C'est cependant dans le rapport privilégié qu'elles entretiennent avec leur territoire que se démarquent les initiatives de l'association. La Ville, au loin se définit justement en tant que collectif d'interventions *in situ* : ses membres aspirent à développer des projets attentifs à « l'esprit des lieux », pour rendre compte de l'histoire et des voix de celles et ceux qui y résident. Outre la promotion de contes, le collectif a ainsi organisé dans un café associatif (L'Osteria) une lecture de *Conversation en Sicile*, du romancier Elio Vittorini, autour de mets italiens et suivie d'un temps de partage de souvenirs (la communauté italienne est importante à Rosny-sous-Bois). De même, le collectif œuvre à la création de visites virtuelles (avec des textes, des photographies, des vidéos, des sons, etc.) pensées et enregistrées par des élèves de collège ou de lycée. Il s'agit de créer des récits autour de certains espaces de la ville, ensuite disponibles sur la plateforme Guidigo. La diversité culturelle peut donc être aussi bien un objet artistique en tant que tel qu'une dynamique structurant les principes des acteurs associatifs.

Pédagogiquement, la diversité culturelle revêt également un double enjeu. Objet d'enseignement, elle est aussi un contexte d'enseignement. L'association EthnoArt est emblématique de ce défi. Elle mène à la fois des projets scolaires (essentiellement au niveau collège) et des formations professionnelles, notamment auprès de praticiens du social (éducateurs, assistants dans le médico-social, etc.). Le but est de mettre en œuvre un dialogue interculturel grâce aux apports des sciences humaines. Ces dernières permettent de comprendre et de déconstruire les stéréotypes. Concrètement, des élèves d'Aulnay-sous-Bois ont pu ainsi expérimenter la méthode ethnographique (problématisation, description, audition et restitution) en menant des enquêtes de terrain. Durant douze séances, ils ont analysé les dynamiques ethnographiques de leur territoire immédiat.

Cette approche associative s'inscrit pleinement dans la dynamique encouragée par le rapport *Renforcer l'esprit critique des jeunes des quartiers populaires*, publié en 2018 par le Commissariat général à l'égalité des territoires<sup>21</sup>. Le rapport met en avant « l'importance de créer de nouveaux modes de coopération locale entre les adultes ayant une responsabilité éducative et de favoriser le dialogue intergénérationnel ». Est ajouté qu'il « convient aussi de renforcer la société civile dans sa capacité à écouter et à dialoguer avec les jeunes et accompagner les professionnels dans l'analyse des situations déstabilisantes auxquelles ils sont parfois confrontés [...] ». L'action pédagogique du tissu associatif est donc primordiale. Celui-ci bénéficie d'une position d'intermédiaire entre

---

<sup>21</sup> *Renforcer l'esprit critique des jeunes des quartiers populaires – À l'écoute des jeunes pour mieux comprendre leurs représentations du monde*, Joëlle Bordet et Muriel Thoin avec Michel Didier et Catherine Pilon. Commissariat général à l'égalité des territoires. Août 2018.

---

l'école et la société qui est essentielle. Sans se substituer à son action, il vient seconder l'école en développant plus encore l'esprit critique. Ce dernier, parce qu'il déconstruit les stéréotypes, est salvateur.

### C) VISEES SOCIO-ECONOMIQUES ET VOCATION SPORTIVE

De nombreux acteurs associatifs interrogés ont questionné la notion de diversité culturelle et ont souhaité repositionner le problème. Mal compris, le terme peut s'entendre comme une assignation identitaire. Parfois, il peut aussi être un voile pudique jeté pour couvrir des pratiques communautaristes. Aussi des interlocuteurs ont-ils préféré parler de diversité socio-culturelle, afin de signifier que l'enjeu de la diversité s'ouvre aux dimensions plus générales d'intégration sociale.

Les associations à visée sociale ou économique forment une catégorie à part entière. Elle regroupe des associations, pourvues de moyens d'actions divers, qui prennent part au développement social et économique du département en interaction avec la diversité culturelle. François Gaudel, président de l'association Science ouverte, est parti du constat que les inégalités sociales sont des facteurs d'échec scolaire. Dans les lycées situés en zone sensible, l'absence de tête de classe et un faible suivi familial peuvent obérer des dynamiques collectives de réussite. Afin de valoriser cette jeunesse, François Gaudel instaure dès les années 1980 des ateliers d'informatique et de production graphique.

S'ensuit, bien plus tard en 2007, la création de Science ouverte à partir du lycée Louise Michel de Bobigny et d'une maison de jeunes à Drancy. L'association mène une activité de sensibilisation et de mobilisation des jeunes autour des sciences « dures », du primaire au lycée. Le but est d'encourager une émancipation sociale par la science : sa maîtrise permet de gagner en confiance en renforçant son capital culturel, au sens bourdieusien de l'expression, et de passer outre la diversité culturelle et les poids qu'elle entraîne (discriminations ou connotations négatives). Des ateliers se tiennent tout au long de l'année pour le primaire, puis se poursuivent au collège et au lycée sous forme de stages (en 2018, vingt-deux stages d'une semaine ont été conduits, regroupant quinze à trente jeunes autour de scientifiques spécialisés en physique ou en intelligence artificielle). Par ailleurs, des tutorats viennent compléter le spectre des activités de l'association (150 inscrits). En faisant « *descendre la science de sa tour d'ivoire* », en la présentant de façon ludique et comme un terrain d'expérimentation exempt de tout dogmatisme, l'association lutte efficacement contre « *un sentiment d'enfermement et d'impuissance trop présent sur le territoire et qui entretient le cercle vicieux d'une certaine ghettoïsation* »<sup>22</sup>. Le pouvoir de la mixité sociale tient, selon la formule empruntée à René Girard<sup>23</sup>, de son « attraction mimétique » : il faut voir ce qui est possible pour que se déclenche un effet d'attraction.

L'association Cultures du cœur en Seine-Saint-Denis se positionne d'une autre manière. Elle effectue un travail d'interface entre les acteurs du champ social (environ 150 structures sociales partenaires) et ceux du champ culturel et sportif (une centaine de partenaires, tels que des théâtres, des cinémas, des opéras ou encore le cirque Phénix). L'association s'organise autour de trois volets : (i) un volet invitations ; (ii) un volet accompagnement ; (iii) un volet réflexion. Chacun de ces aspects a pour but de favoriser une participation culturelle pour tous, en proposant des expériences personnelles et citoyennes. L'idée, en substance, est de permettre à

---

<sup>22</sup> Cf. le site de l'association, scienceouverte.fr

<sup>23</sup> *Le bouc émissaire*, René Girard. Éditions Grasset. 1982.

---

des personnes en situation de repli (bénéficiaires du RSA, jeunes au foyer, populations non-francophones) de pleinement s'insérer au sein de la société : les difficultés rencontrées ne doivent pas servir de prétexte pour s'oublier soi-même.

Concrètement, le volet invitations consiste à mettre des places à la disposition des publics de structures sociales pour assister à des représentations culturelles ou sportives. Ces invitations lèvent alors plusieurs freins, dont certains sont propres à la Seine-Saint-Denis, liés à des enjeux financiers, de mobilité, de blocage psychologique ou d'auto-censure (peur de ne pas connaître les codes afférents à certains lieux tels que le théâtre du Châtelet, l'Opéra, la Comédie française, etc.). De telles sorties impliquent une prise de risque. Pour convaincre ces personnes en difficulté de franchir le pas, plusieurs actions sont entreprises : (i) amorcer un échange de façon participative pour bien comprendre le vécu de la personne concernée ; (ii) s'appuyer sur une dynamique de groupe (une personne motivée peut en convaincre d'autres) ; (iii) rappeler qu'il s'agit de lieux ouverts à tous, que tout le monde y a sa place ; (iv) les inviter à partager ces moments avec leurs enfants. Les deux autres volets, accompagnement et réflexion, portent plus simplement sur des activités de sensibilisation (médiation culturelle auprès des personnes en situation de difficulté sociale et formation des travailleurs sociaux) et d'organisation de colloques (dont un forum annuel d'une journée). Le terme de diversité culturelle est porteur d'ambiguïté car il place les personnes auxquelles il renvoie en position de décalage, alors que toute la raison d'être de l'association est de leur permettre de se sentir considérées et reconnectées avec la société.

Ces deux exemples précis, de Science ouverte et de Cultures du cœur en Seine-Saint-Denis, ne doivent pas occulter d'autres dynamiques socio-économiques plutôt orientées vers l'entraide commerciale et la mise en relation d'affaires. On peut citer notamment, à Aubervilliers, les initiatives de l'Association franco-chinoise de la chaussure et de l'Association franco-chinoise de commerce.

Enfin, les associations à vocation sportive peuvent être liées à la diversité culturelle. Le Bangladesh Cricket Club d'Aubervilliers illustre parfaitement cela. Ce sport britannique est importé au XIX<sup>ème</sup> siècle par l'administration coloniale au Bangladesh. Le sport séduit rapidement la population locale et plus généralement le monde indien. La communauté bangladaise installée à Aubervilliers promeut et diffuse cette tradition sportive, reflet des dynamiques temporelles, spatiales et sociales complexes de la diversité culturelle.

---

# IDENTIFICATION DE BONNES PRATIQUES

## I- RECOMMANDATIONS DES ACTEURS DE TERRAIN

### A) L'IMPERIEUSE NECESSITE D'UN SOCLE COMMUN

« *Il est impossible d'être divers avec des valeurs opposées* » : l'injonction d'Hibat Tabib, avocat d'origine iranienne et président-fondateur de l'Association pour la formation, la prévention et l'accès au droit (Afpad), est sans appel. Presque paradoxalement, la diversité a besoin de commun pour s'exprimer sereinement. Sans un socle de valeurs et de références partagées, la diversité se réduit à une juxtaposition de croyances et de cultures incapables de faire société.

Cette diversité n'est pas un projet politique mais un fait social. Dans ce contexte, les acteurs associatifs de la Seine-Saint-Denis ont un rôle essentiel à jouer dans l'animation d'un dialogue interculturel, seul à même de jeter des ponts par-delà le fossé de nos différences. Cette voie du dialogue interculturel, qui émerge dans le milieu des années 1990 pour être ensuite consacrée par le Conseil de l'Europe dans un livre blanc publié en 2008<sup>24</sup>, se situe à mi-chemin des modèles classiques dits d'assimilation (abandon des codes minoritaires pour adopter le mode de vie majoritaire) et de multiculturalisme (vie en parallèle de communautés non amenées à interagir entre elles). Gabriella Battaini-Dragoni, désormais secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, explique que l'enjeu du livre blanc sur le dialogue interculturel avait consisté « *à extraire ce qu'il y avait de mieux dans les modèles d'assimilation et de communautarisme pour les combiner et voir ce que nous pourrions en tirer* »<sup>25</sup>.

Martine Abdallah-Pretceille, dans ses travaux<sup>26</sup>, participe à la construction du cadre intellectuel au sein duquel s'insère cette démarche interculturelle distincte des modèles théoriques traditionnels (assimilation ou multiculturalisme). Cette perspective interculturelle retiendrait les principes suivants, rappelés par la douzième mission d'information et d'évaluation de la ville de Paris<sup>27</sup> : (i) le primat de la relation ; (ii) une approche dynamique ; (iii) le refus de l'enfermement culturaliste ; (iv) une tension entre universalité et singularité. L'interculturalité est ainsi « *une autre manière d'analyser la diversité culturelle, non pas à partir des cultures prises comme des états, comme des entités indépendantes et homogènes, mais à partir des processus, des interactions selon une logique de la complexité, de la variation et non des différences [...]* »<sup>28</sup>. Trois autres principes, cette fois-ci posés par le cadre juridique français, enserment l'application de cette interculturalité<sup>29</sup> : (i) le principe de laïcité ; (ii) le principe d'égalité de traitement ; (iii) l'interdiction de recueillir et d'enregistrer des statistiques faisant apparaître les origines ethniques ou les convictions religieuses d'une population donnée.

---

<sup>24</sup> Livre blanc sur le dialogue interculturel – « *Vivre ensemble dans l'égalité* », Conseil de l'Europe. Juin 2008.

<sup>25</sup> Le « *dialogue interculturel* » au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne et à l'Unesco : état des lieux, Jürgen Endres. Centre de recherche sur les religions, université de Lucerne. Janvier 2010.

<sup>26</sup> *L'éducation interculturelle*, Martine Abdallah-Pretceille. Presses universitaires de France, « *Que sais-je ?* ». 2013.

<sup>27</sup> *Paris ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques*, douzième mission d'information et d'évaluation de la ville de Paris. Rapport. Mars 2017.

<sup>28</sup> Martine Abdallah-Pretceille, *op. cit.*

<sup>29</sup> Douzième mission d'information et d'évaluation de la ville de Paris, *op. cit.*

---

Les associations rencontrées en Seine-Saint-Denis s'inscrivent dans cette démarche interculturelle, subtile puisque respectueuse des particularités de chaque culture tout en étant consciente de la nécessité de « faire corps ». Boris Lelong, fondateur d'Altamira, explique que son initiative s'est précisément destinée à répondre à une envie de commun à une époque profondément marquée par des phénomènes de fragmentation culturelle. Il suffirait, à titre d'illustration, de comparer le nombre de personnes capables de fredonner un air de Johnny Halliday (icône d'une époque imprégnée de références musicales partagées par le plus grand nombre) d'une part, et de la chanteuse contemporaine Taylor Swift (pourtant détentrice de certains records de ventes mondiales) d'autre part. En l'espèce, l'émergence d'Internet a constitué un tournant, les années 2000 ayant permis de développer une multitude de niches musicales à l'instar du raï ou de la salsa.

De sa création en 1998 à sa mise en sommeil en 2010, l'association Altamira a poursuivi cet objectif de création de commun au travers de multiples activités musicales :

- dans un premier temps, entre 1998 et 2000, l'association se projette essentiellement à l'international et vise à enregistrer l'environnement sonore des communautés qui peuplent le monde ;
- à partir de 2000, l'association développe un volet centré sur Saint-Denis et y organise des séances « diaporama » présentant les travaux de Boris Lelong (notamment sur les chants des paysans du monde), des sessions musicales (autour par exemple de la flûte aux Philippines) et des projections cinématographiques suivies de débats (à l'instar du film mongolo-allemand *L'Histoire du chameau qui pleure*) ;
- entre 2004 et 2007, l'association accompagne des retraités lors de séjours dans le centre de vacances que la ville de Saint-Denis administre en Dordogne, à Montrem, et organise des « soirées-contes », la plantation d'un arbre et l'écriture d'un slam en hommage à une personne disparue, un ciné-concert, un concert de musique électronique, une radio pirate (« Radio tête d'âne ») et un tournoi de pétanque avec des interviews des participants ;
- l'association a dirigé la production d'un disque intitulé *La mémoire en chantant*, depuis la résidence Croizat de Saint-Denis, compilant des enregistrements aussi bien individuels que collectifs (dans une perspective de transmission) et ayant fait l'objet d'une restitution dans la grande salle de la maison d'éducation de la Légion d'honneur (l'événement combine témoignages et chansons, et donne lieu par exemple à une représentation de la berceuse ch'ti du *P'tit Quinquin* sur fond de percussions kabyles) ;
- un atelier slam entre des retraités et un jeune public a été monté en partenariat avec Grand Corps Malade, ainsi qu'un projet de spectacle et de production musicale avec le village malgache d'Isorana ;
- un dernier grand projet a été mené autour d'un groupe de chanteuses et de musiciennes des Philippines, issues de la tribu des Tboli (collectif Lemhadong), qui ont été accueillies en résidence à Saint-Denis dans un foyer de retraités après avoir produit un CD (*Femmes artistes du lac Sebu*, nommé meilleur album 2007 pour l'Asie et le Moyen-Orient par Mondomix et récipiendaire du prix *Coup de Cœur* de l'Académie Charles Cros) – ce séjour donne lieu à de forts moments d'échanges interculturels, à l'instar d'une soirée organisée dans la cité Gabriel Péri (mêlant ces musiciennes philippines à des femmes kabyles, des morceaux de rap, un défilé de mode, etc.) ainsi que de représentations au théâtre Gérard Philipe et au musée du Quai Branly.

L'ensemble des activités d'Altamira, la liste ainsi proposée n'étant pas exhaustive, témoigne d'un enrichissement mutuel et interculturel : les projets collectifs ont été des démultiplicateurs de qualité relationnelle et ont permis d'en revenir à une sociabilité parfois de l'ordre du village. Par ailleurs, le public « locomotive » de l'association ayant été constitué de personnes retraitées, cela amène à ouvrir la notion de diversité culturelle pour ne pas l'appréhender simplement en

---

termes de communautés liées à une culture ancrée géographiquement, mais également au travers du prisme intergénérationnel.

Les vecteurs de commun sont innombrables : si Altamira a investi le champ de la musique, d'autres structures retiennent la science (Science ouverte) ou bien encore le droit (Association pour la formation, la prévention et l'accès au droit). Toutes ces actions déclinent, sur le terrain et selon une multiplicité d'approches, le creuset dans lequel sont appelés à se nicher l'ensemble des enfants de la République – dans le respect de la diversité de chacun et dans le partage des valeurs propres à la devise nationale (liberté, égalité, fraternité).

## B) L'INFUSION DE LOGIQUES PROPRES A LA MEDIATION

Si l'émergence de références communes constitue un aboutissement dans la gestion de la diversité culturelle, cet horizon souhaité nécessite pour préalable l'établissement de liens et donc le recours à des canaux de communication appropriés. La médiation sociale est l'un de ces outils qui permettent aux associations, dans le contexte pluriel de la Seine-Saint-Denis, de répondre à un double besoin : (i) le rapprochement des habitants entre eux ; (ii) la facilitation des interactions auprès des institutions (organismes sociaux, autorités locales, représentants de l'État, etc.). Cette médiation vise à permettre à des personnes différentes, pour des raisons d'origine géographique ou sociale, de religion, d'âge ou autre, de se côtoyer sereinement et de désamorcer des situations de conflit ou de violence. Dans le cas spécifique des enjeux afférents à la sécurité, la médiation propose une alternative aux autorités classiques, telles que la mairie ou le commissariat, irrémédiablement génératrices d'insatisfactions puisque toutes les violences ne peuvent pas faire l'objet d'une réponse administrative ou judiciaire (généralement, des mains courantes sont enregistrées et restent sans suite, ce qui ne traite pas à la racine le sentiment de peur et d'insécurité).

L'Association pour la formation, la prévention et l'accès au droit (Afpad), fondée en 2001 à Pierrefitte-sur-Seine après neuf années d'expérience réussies au centre social de la cité des Poètes, s'inscrit pleinement dans cette perspective. Hibat Tabib, président-fondateur de l'Afpad, est formel : « *notre philosophie, c'est la médiation sociale* ». Les activités de l'association s'articulent autour de trois axes, tous irrigués par cette philosophie globale :

- l'accès au droit, dont le but est de faire connaître aux habitants leurs droits ainsi que leurs responsabilités et de les orienter vers les professionnels pertinents (avocats, juristes, écrivains publics pour la rédaction de courriers spécialisés, etc.) ;
- la médiation sociale à proprement parler, via par exemple un plan de formation à destination d'agents publics (200 professionnels ont été sensibilisés la première année au concept de médiation, à l'instar d'assistants sociaux et d'agents d'accueil à la mairie ou au commissariat) ;
- l'éducation à la citoyenneté, par le truchement du dispositif « fil continu » (150 à 200 élèves déscolarisés, à la suite d'une exclusion temporaire ou définitive, sont accueillis chaque année), de formations proposées aux délégués de classe et de stages « jeunes, police, justice » d'une semaine pour une soixantaine d'élèves (cette semaine, organisée dans le cadre du stage obligatoire de 3<sup>ème</sup>, permet de se rendre au tribunal ou bien encore de rencontrer un commissaire).

La médiation offre un temps unique de reconnaissance mutuelle et s'accompagne de multiples avantages : (i) la création ou la restauration de liens entre différents individus ; (ii) la prévention de toute escalade dans le ressentiment ou la violence ; (iii) la résolution des conflits. Pour toutes

---

ces raisons, et dans le contexte des émeutes urbaines de 2005, Pierrefitte-sur-Seine a été la première ville européenne à se déclarer « ville médiation ». Dans ce cadre, il convient de souligner l'importance du premier accueil : nulle médiation ne peut être efficace si elle ne s'accompagne pas d'un sincère sentiment de reconnaissance et d'écoute. Elle ne peut se suffire à une simple présence dans les cages d'escalier, et doit se déployer à partir d'espaces dédiés et ouverts. En ce sens, l'Afpad a milité pour que soit reconnu par la Commission européenne un nouveau droit citoyen, celui d'un droit à la médiation. À l'international, le Canada fait office de modèle à suivre, notamment au travers des tables de concertation pour les quartiers qui s'opposent à une tradition hiérarchisée des rapports interpersonnels en France. Au Portugal, et en particulier à Lisbonne, des policiers sont directement formés au concept de médiation.

Autre association impliquée dans cette démarche de médiation sociale, Nénuphar médiation est pour sa part implantée à Pantin et a pris le relais d'une structure préexistante (Les Femmes médiatrices). La raison d'être de Nénuphar médiation est d'accompagner des femmes issues de cultures diverses en vue de leur autonomisation et compte aujourd'hui entre 240 et 250 adhérents, pour une cinquantaine de bénévoles et moins d'une dizaine de salariés. Trois pôles d'activités sont investis : (i) les cours de langues (français, arabe et anglais) ; (ii) les activités culturelles à destination des habitants des Courtilières, quartier prioritaire de la ville de Pantin (des sorties au théâtre, au cinéma ou dans des musées, des petits déjeuners mensuels, des soirées autour d'un pays et de sa culture, etc.) ; (iii) la médiation sociale, avec l'accueil deux fois par semaine des habitants dans une salle équipée d'ordinateurs (au sein de la maison de quartier des Courtilières) afin de faciliter les différentes démarches administratives, de la santé au logement (en 2019, 450 personnes ont été accueillies dans ces permanences). Il est également à noter un accord avec la préfecture permettant de domicilier, à l'adresse de l'association, des personnes sans logement ou en situation de précarité sociale.

Dans une société en constante évolution et complexification, la médiation apporte un complément aux figures traditionnelles de régulation des conflits. Le double phénomène des migrations et de précarisation renforce les difficultés liées à la diversité culturelle, avec la constitution de centres urbains à de nombreux égards hétérogènes. Il ne s'agit pas pour autant d'une fatalité insurmontable : les deux exemples de l'Afpad et de Nénuphar médiation prouvent qu'il est possible, grâce au concours d'actions associatives, de transformer le conflit apparent en une expérience inédite d'innovation sociale.

## C) LA RESPONSABILISATION DE TOUS, LA VICTIMISATION DE PERSONNE

Signataire de la convention de Genève du 28 février 1951 relative au statut des réfugiés, la France est l'un des rares pays à conférer une valeur constitutionnelle au droit d'asile. C'est dire que la tradition d'ouverture de la France, appliquée dans le texte de Genève à la protection des libertés et d'individus contraints de quitter leur pays, s'est affermie au fil des siècles pour aujourd'hui ne plus faire question. Néanmoins, considérer les enjeux liés à l'accueil des vagues successives de migration uniquement par le prisme du devoir et de la solidarité exacerbe les inquiétudes : le sondage Ifop réalisé pour l'association More in Common indique que l'accueil des populations étrangères est perçu « *comme un effort, voire comme un sacrifice, dont, en outre, rien ne peut être attendu en retour* »<sup>30</sup>. Des associations tentent de renverser cette perception

---

<sup>30</sup> *Les Français et leurs perceptions de l'immigration, des réfugiés et de l'identité*, sondage Ifop pour More in Common, Juillet 2017.

---

« victime » des individus issus de cette diversité, pour en faire des citoyens en puissance et non des victimes sans cesse rapportées à leur communauté distinctive.

Par exemple, Wintegreat agit en faveur de l'insertion professionnelle des personnes réfugiées en insistant sur l'apport de nouvelles compétences (langues rares, adaptabilité, artisanat, etc.) et sur l'identification de nouveaux talents pour nos entreprises – à mille lieux de l'image de populations consommatrices d'aides et de services publics sans apporter de contribution en échange (perception que partagent deux tiers des Français d'après le sondage Ifop pour More in Common). Dans sa déclaration universelle de 2001 sur le sujet, l'Unesco estime que « *la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant* » (article premier) et qu'elle est « *l'une des sources du développement, entendu non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante* » (article troisième)<sup>31</sup>. La littérature scientifique est féconde lorsqu'il s'agit de présenter les personnes relevant de la diversité non comme des individus en situation de détresse et de fragilité, mais comme des pourvoyeurs d'avantages sociaux et économiques pour l'ensemble de la société. Le Conseil de l'Europe a procédé à une revue de cette littérature<sup>32</sup> : l'on peut citer, pêle-mêle pour les aspects positifs à l'échelle des villes et des pays, des travaux qui prouvent les apports de la diversité en matière de croissance économique (Paul Bairoch<sup>33</sup>, Jane Jacobs<sup>34</sup> et Saskia Sassen<sup>35</sup>), de créativité et d'innovation (Richard Florida<sup>36</sup>), de productivité (Gianmarco Ottaviano et Giovanni Peri<sup>37</sup>), de compétences (David Card<sup>38</sup>) et d'entrepreneuriat (OCDE<sup>39</sup>).

Au fond, il n'existe aucune incompatibilité entre République et diversité culturelle : être issu de la seconde ne signifie pas être au ban de la première. Au contraire, les principes républicains offrent un support de choix à l'expression, en parfaite sérénité, de cette diversité. Chaque individu constitue de toutes façons, en lui-même, un millefeuille culturel au regard des apports multiples et divers dont nous sommes tous issus. Ce que récuse la Constitution de 1958 dans son article premier, c'est la division : si la République est indivisible, elle peut être diverse. L'idée républicaine fondamentale est qu'il importe de placer chacun à égalité, sans renvoi à ce qui fonde sa différence, afin que tous puissent exister dans le respect et la confiance. La République s'arrête là où commence l'atteinte ou la défense des intérêts d'une communauté considérée à l'aune de ses spécificités.

Dans cet esprit, il importe d'insister sur la notion de responsabilité et l'exemple d'Aubervilliers est éclairant. Carlos Semedo, impliqué dans la vie du territoire des années 1980 à 2019 pour avoir été directeur de la vie associative à la mairie d'Aubervilliers, décrit une population marquée par sa diversité. En effet, 118 nationalités sont recensées pour 90 000 habitants et la population municipale se compose à hauteur de 38 % de personnes de nationalité étrangère. Parmi les habitants de nationalité française, 11 % le sont devenus au cours de leur vie. Cette diversité s'explique historiquement par deux facteurs, qui ont concouru à faire de la Seine-Saint-Denis une terre d'accueil de travailleurs : (i) la proximité avec Paris ; (ii) le

---

<sup>31</sup> *Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle*, Unesco. 2001.

<sup>32</sup> *Evidence of the Economic and Social Advantages of Intercultural Cities Approach*, Kseniya Khovanova-Rubicondo et Dino Pinelli. Conseil de l'Europe, Cités interculturelles. Mars 2012.

<sup>33</sup> *De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire*, Paul Bairoch. Éditions Gallimard. 1985.

<sup>34</sup> *Cities and the Wealth of Nations – Principles of Economic Life*, Jane Jacobs. Random House. 1984.

<sup>35</sup> *Cities in a world economy*, Saskia Sassen. Pine Forge Press, Thousand Oaks. 1994.

<sup>36</sup> *The Economic Geography of Talent*, Richard Florida. Annals of the Association of Economic Geographers. 2002.

<sup>37</sup> *The Economic Value of Cultural Diversity: Evidence from US Cities*, Gianmarco Ottaviano et Giovanni Peri. Journal of Economic Geography. 2006.

<sup>38</sup> *Immigrant Inflows, Native Outflows and the Local Labor Market Impacts of Higher Immigration*, David Card. Journal of Labor Economics. 2001.

<sup>39</sup> *Open for Business – Migrant Entrepreneurship in OECD Countries*, OCDE. 2010.

---

dynamisme du bassin économique. Ceci prolonge une tradition ancienne, puisque les premières migrations s'observent dès 1830. À Aubervilliers, les pays les plus représentés après la nationalité française sont l'Algérie et la Chine. La dernière grande composante migratoire provient d'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka, etc.).

Ce panorama d'ensemble permet de rendre tangible le puzzle culturel avec lequel les acteurs associatifs locaux doivent composer. Une grande difficulté est de parvenir à expliquer, aux personnes nouvellement arrivantes, la nature du cadre républicain français : la citoyenneté ne va pas de soi et constitue un long cheminement, une construction tant historique que culturelle. Cette culture citoyenne ne peut s'acquérir à raison d'injonctions mais grâce au partage d'une volonté commune. À ce propos, les processus d'intégration ne sont jamais réellement achevés et les valeurs de la République sont à rappeler continuellement, y compris auprès de personnes non issues des migrations. Le concept de laïcité traduit ces difficultés, les divergences étant majeures ne serait-ce que par rapport aux propres voisins de la France (l'impôt religieux existe toujours en Allemagne).

L'interculturalité doit se penser de façon active et non subie. Carlos Semedo cite la maison des langues et des cultures d'Aubervilliers comme illustration d'une logique « donnant-donnant » et de volonté partagée. Il s'agit d'une structure, soutenue par la municipalité, où il est possible d'apprendre le français et, en échange (sans que ce ne soit une obligation), de partager sa connaissance d'autres langues. La relation de consommation est ici transformée en une relation d'échange, sans enjeu monétaire. De même, la fête des langues d'Aubervilliers réunit 700/800 personnes et « expose » trente à quarante langues différentes (via des poèmes, des berceuses, des représentations théâtrales, des livres, etc.), dans la lignée de la journée internationale de la langue maternelle instituée par l'Unesco depuis 2000.

Gérer la diversité culturelle, c'est donc faire comprendre qu'en relever ne condamne pas au statut de victime ni n'exclut du giron de la République. Cela exige une écoute et une empathie permanentes de la part des acteurs associatifs œuvrant à la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis. À titre d'exemple, Carlos Semedo fait référence au choc que la culture administrative de notre système républicain suscite auprès des populations nouvellement installées. Un accompagnement fondé sur une démarche d'hospitalité et de temps long est nécessaire à l'acquisition du sentiment de citoyenneté. En contrepartie, chaque personne doit être placée en situation de responsabilité : il est indispensable que les « règles du jeu », propres au système républicain français et irréfragables, soient observées de tous.

## II- SOURCES D'INSPIRATION EXTERIEURES A LA SEINE-SAINT-DENIS

### A) LES EXEMPLES DE PARIS ET DE BARCELONE

La question du traitement de la diversité culturelle par des acteurs associatifs ne se limite pas au seul périmètre de la Seine-Saint-Denis. Dès lors, identifier les initiatives associatives d'autres territoires en la matière apporte son lot d'enseignements. Des bonnes pratiques se retrouvent aussi bien dans un voisinage proche et national qu'éloigné et européen. Deux exemples peuvent être mis en exergue : ceux de Paris et de Barcelone.

---

La ville de Paris, qui a adhéré en 2016 au programme des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe, présente une longue histoire en matière de brassage de cultures diverses. Les flux migratoires ont été de deux ordres, relevant de motifs économiques ou politiques. D'après les statistiques reprises par la mission d'information et d'évaluation diligentée sur le sujet<sup>40</sup>, Paris intra-muros compte 14,8 % d'habitants de nationalité étrangère (données Insee de 2013). Les nationalités algérienne, portugaise et marocaine sont les plus représentées. Les politiques publiques parisiennes intègrent la question de l'interculturalité au travers de nombreuses initiatives, sans que cette action ne soit explicitement définie dans les orientations stratégiques de la municipalité. En 2016, 29 millions d'euros ont été consacrés par la ville à sa politique d'intégration, en tenant compte de la réhabilitation des foyers de travailleurs migrants<sup>41</sup>, et attestent des efforts financiers consentis en la matière.

Les services municipaux s'appuient volontiers sur un tissu associatif dense et dynamique. Les maisons des associations se situent en première ligne et mettent à disposition 3 000 m<sup>2</sup> de salles de réunion. De même, la plateforme [jemengage.paris](http://jemengage.paris) met en relation les associations avec des Parisiennes et Parisiens désireux de s'investir bénévolement. Plusieurs exemples concrets sont mis en lumière dans le rapport de la mission d'information et d'évaluation de la ville sur la problématique de l'interculturalité<sup>42</sup> :

- s'agissant des familles, trente des trente-six centres sociaux de Paris sont en gestion associative ;
- s'agissant des personnes âgées, des cafés sociaux proposent des activités ludiques et conviviales pour lutter contre l'isolement des seniors (l'association Ayyem Zamen crée le premier café social à Belleville en 2003) ;
- s'agissant des personnes réfugiées, le mouvement citoyen Singa France conçoit des outils et des espaces d'échanges entre les arrivants et la société d'accueil (rencontres avec des bénévoles quelques heures par semaine, permanences de professionnels, incubateur de projets, constitution de binômes sur la base d'une passion commune, ateliers gratuits, mise à disposition de chambres par des citoyens, partenariats avec des associations universitaires et des grandes écoles, etc.) ;
- s'agissant de la scolarité des enfants, Culture 2+ organise dans certaines écoles maternelles des réunions de rentrée dans la langue d'origine des parents.

Cependant, la ville pionnière en matière de stratégie interculturelle se trouve au-delà des Pyrénées, en Catalogne. La municipalité de Barcelone, au terme d'un vaste travail de participation et de co-construction (associant 3 000 personnes et 250 organisations), s'est dotée en mars 2010 d'un plan interculturel pour les quinze années à venir<sup>43</sup>. Cette feuille de route stratégique sert de cadre au développement d'un programme interculturel porté par la municipalité<sup>44</sup>, articulé autour quatre lignes directrices<sup>45</sup> : (i) une stratégie anti-rumeurs ; (ii) la formation interculturelle ; (iii) une structure culturelle dénommée Espai Avinyó ; (iv) la promotion de projets interculturels. En 2018, 2 034 actions ont été organisées et ont mobilisé 54 183 participants directs d'après les statistiques de la ville de Barcelone. En particulier, la stratégie anti-rumeurs ambitionne de combattre les stéréotypes et les préjugés entourant la diversité culturelle par des campagnes de sensibilisation, des formations gratuites destinées à

---

<sup>40</sup> *Paris ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques*, douzième mission d'information et d'évaluation de la ville de Paris. Rapport. Mars 2017.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> *Barcelona Intercultural Plan*, ville de Barcelone. Mars 2010.

<sup>44</sup> Cf. le site du programme interculturel de la ville de Barcelone, [ajuntament.barcelona.cat/bcnacciointercultural/es](http://ajuntament.barcelona.cat/bcnacciointercultural/es)

<sup>45</sup> *Barcelona Intercultural Programme – Actions for Intercultural Dialogue and Social Cohesion in a Diverse City*, ville de Barcelone. s.d.

---

transformer les citoyens en « agents anti-rumeurs » et l'animation d'un réseau anti-rumeurs composé de plus de mille membres (dont 390 organisations).

De surcroît, la municipalité met à disposition de tous un « catalogue anti-rumeurs » recensant une trentaine d'activités, dont voici quelques exemples d'impulsion associative :

- des ateliers de hip-hop, organisés par le Centre d'études africains et interculturels, autour d'une introduction à ce mouvement culturel et universel, de la composition de rimes et de l'apprentissage d'une chorégraphie ;
- des ateliers d'expression artistique pour les enfants, organisés par La Casa amarilla, avec la fabrication de maisons en carton pour créer un quartier idéal dans lequel les discriminations n'existent pas ;
- des ateliers-débats, organisés par l'association interculturelle Nakeramos, interrogeant les préjugés sur la population rom via des discussions et des jeux interactifs ;
- des ateliers de danse, organisés par le collectif Lo Relacional, avec la conception de chorégraphies où chacun se meut à son rythme tout en donnant l'impression d'être à l'unisson.

Ces deux exemples, parisien et barcelonais, élargissent pour la Seine-Saint-Denis et ses acteurs associatifs le champ des possibles : synonymes d'innovation sociale et de créativité, ces actions menées au nom de la diversité culturelle rassèrent notre rapport au monde et à nous-mêmes.

## B) L'INDEX DES CITES INTERCULTURELLES

Le programme des Cités interculturelles a été initié par le Conseil de l'Europe, en 2008, afin de soutenir les villes participantes (140 à ce jour) dans leurs efforts d'intégration et de valorisation de la diversité culturelle. Le programme inclut notamment un soutien méthodologique (bases de données, guides d'action, notes d'orientation, etc.), des visites d'étude, des événements thématiques et une plateforme de dialogue via le laboratoire sur la politique d'intégration inclusive (*Policy Lab*). À partir de questionnaires renseignés par les villes participantes, le programme renseigne l'index des Cités interculturelles, fort d'indicateurs transversaux permettant de comparer les villes participantes entre elles et de faciliter l'évaluation des progrès accomplis.

Grâce aux données communiquées par Irena Guidikova, cheffe de la division des programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination au Conseil de l'Europe, l'analyse des douze questionnaires les plus récents (Bradford, Ioannina, Kirklees, Manchester, Modène, Montréal, Sabadell, Saint-Sébastien, Salisbury, Salt et Zürich) ont permis de relever des exemples d'initiatives associatives déployées dans les villes membres des Cités interculturelles :

- à Leeds, la Yorkshire Asian Business Association soutient le développement d'entreprises créées par des migrants grâce à de nombreux partenaires (des cabinets d'avocat, la Leeds Beckett University et le ministère du commerce international) ;
- des associations de Modène organisent des cycles de débats et de réflexion sur le dialogue interculturel et la coexistence pacifique (à l'instar des cycles « L'anti-barbarie » du Mouvement non-violent et « Dans quel monde vivrons-nous » de l'Arci) ;
- en partenariat avec l'Association pour le développement de la jeunesse Loyola, la ville de Montréal offre des ateliers de théâtre à des adolescents vulnérables en ayant recours à la méthode Boal (explorer le théâtre comme outil d'expression et de dialogue, afin de partager son histoire, développer son esprit critique et valoriser son vécu) ;

- 
- la ville de Saint-Sébastien dispose d'un observatoire de la diversité, géré par l'association SOS Racisme, pour effectuer un suivi quotidien des informations disponibles dans les vingt-quatre journaux espagnols les plus diffusés, analyser la représentation des communautés minoritaires dans les médias et réaliser des études tant qualitatives que quantitatives ;
  - dans la ville catalane de Salt, l'Association des voisins du quartier Centre organise une foire gastronomique (*Fira Degustasalt*) présentant les plats des communautés les plus représentatives du territoire (Andalousie, Argentine, Brésil, Catalogne, Honduras, Inde, Mali, Maroc, Pakistan et Sénégal) ;
  - l'association « Go ! », créée en 2009 avec la coopération de la ville de Zürich, accorde des microcrédits pour la création d'entreprises et des conseils pour leur développement (45 % des emprunteurs sont issus de l'immigration).

Tous ces exemples confirment l'étendue des marges d'action imaginables pour les acteurs associatifs, de Seine-Saint-Denis et d'ailleurs. Ils consacrent l'importance des tissus de proximité, complémentaires des politiques publiques conçues à niveau institutionnel, dans la compréhension et la gestion des relations interculturelles.

---

# BIBLIOGRAPHIE

Ont été mentionnés, dans ce qui précède, les documents suivants :

## Conseil de l'Europe et Unesco

- *Livre blanc sur le dialogue interculturel – « Vivre ensemble dans l'égalité »*, Conseil de l'Europe. Juin 2008.
- *Le « dialogue interculturel » au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne et à l'Unesco : état des lieux*, Jürgen Endres. Centre de recherche sur les religions, université de Lucerne. Janvier 2010.
- *Evidence of the Economic and Social Advantages of Intercultural Cities Approach*, Kseniya Khovanova-Rubicondo et Dino Pinelli. Conseil de l'Europe, Cités interculturelles. Mars 2012.
- *Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle*, Unesco. 2001.
- *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Unesco. 2003.
- *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, Unesco. 2005.

## Documents gouvernementaux et parlementaires

- *Renforcer l'esprit critique des jeunes des quartiers populaires – À l'écoute des jeunes pour mieux comprendre leurs représentations du monde*, Joëlle Bordet et Muriel Thoin avec Michel Didier et Catherine Pilon. Commissariat général à l'égalité des territoires. Août 2018.
- *Vivre ensemble, vivre en grand : pour une réconciliation nationale*, Jean-Louis Borloo. 26 avril 2018.
- *Rapport d'information sur l'évaluation de l'action de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis*, Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques. Présenté par François Cornut-Gentille et Rodrigue Kokouendo. 31 mai 2018.

## Littérature économique et sociologique

- *De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire*, Paul Bairoch. Éditions Gallimard. 1985.
- *Immigrant Inflows, Native Outflows and the Local Labor Market Impacts of Higher Immigration*, David Card. Journal of Labor Economics. 2001.
- *The Economic Geography of Talent*, Richard Florida. Annals of the Association of Economic Geographers. 2002.
- *Le bouc émissaire*, René Girard. Éditions Grasset. 1982.
- *Cities and the Wealth of Nations – Principles of Economic Life*, Jane Jacobs. Random House. 1984.
- *Culture – A Critical Review of Concepts and Definitions*, Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn. Cambridge (Mass.), « Papers of the Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology », Harvard University, Vol. XLVII, n° 1. 1952.
- *The Economic Value of Cultural Diversity: Evidence from US Cities*, Gianmarco Ottaviano et Giovanni Peri. Journal of Economic Geography. 2006.
- *L'éducation interculturelle*, Martine Abdallah-Pretceille. Presses universitaires de France, « Que sais-je ? ». 2013.
- *Cities in a world economy*, Saskia Sassen. Pine Forge Press, Thousand Oaks. 1994.

---

## Sondages et enquêtes

- *Why Diversity Matters*, Vivian Hunt, Dennis Layton et Sara Prince. McKinsey & Company. Janvier 2015.
- *Delivering through Diversity*, Vivian Hunt, Sara Prince, Sundiatu Dixon-Fyle et Lareina Yee. McKinsey & Company. Janvier 2018.
- *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France – Tome 2 : disparités selon les territoires (enquête 2015)*, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France. Mai 2017.
- *La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes*, Insee. Insee Analyses, numéro 114. Février 2020.
- *Enquête sur le milieu associatif en Seine-Saint-Denis et la diversité culturelle*, Emmanuel Leroueil. Observatoire de la diversité culturelle. 4 janvier 2012.
- *Portrait social de la Seine-Saint-Denis – Volet départemental*, Observatoire départemental des données sociales de Seine-Saint-Denis. Novembre 2019.
- *Open for Business – Migrant Entrepreneurship in OECD Countries*, OCDE. 2010.
- *Les Français et leurs perceptions de l'immigration, des réfugiés et de l'identité*, Ifop pour More in Common. Juillet 2017.

## Villes de Paris et de Barcelone

- *Barcelona Interculturality Plan*, ville de Barcelone. Mars 2010.
- *Barcelona Interculturality Programme – Actions for Intercultural Dialogue and Social Cohesion in a Diverse City*, ville de Barcelone. s.d.
- *Paris ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques*, douzième mission d'information et d'évaluation de la ville de Paris. Rapport. Mars 2017.

## Autres

- *Ici, le futur a commencé – La Seine-Saint-Denis, laboratoire de toutes les démocraties*, Daniel Goldberg. Éditions Tallandier. Janvier 2012.
- *Protocole de programmation pluriannuel (OPI) – Projet de rénovation urbaine des quartiers nord d'Aubervilliers (2007-2011)*. Protocole conclu entre l'État, la commune d'Aubervilliers, la communauté d'agglomération Plaine commune, les bailleurs OPH d'Aubervilliers et France Habitation et la Caisse des dépôts et consignations. 2008.

---

## ANNEXE – METHODOLOGIE

Les méthodes employées afin de produire la présente étude ont été de nature qualitative. Douze auditions ont été menées auprès d'acteurs essentiellement issus du milieu associatif. Celles-ci ont été conduites entre octobre 2019 et mars 2020, soit en présentiel soit par téléphone<sup>46</sup>. Un total de vingt-trois interlocuteurs ont été sollicités pour permettre, *in fine*, les douze auditions ainsi indiquées.

Les douze interlocuteurs finalement rencontrés ont été identifiés de trois manières distinctes :

- en étant mentionnés dans l'enquête publiée en 2012 par l'Observatoire de la diversité culturelle sur le même thème<sup>47</sup> (Liens et cultures ; Altamira ; EthnoArt) ;
- sur recommandation soit de l'Observatoire de la diversité culturelle du fait de son expertise et de sa connaissance des dynamiques locales (Irena Guidikova pour le Conseil de l'Europe ; Carlos Semedo pour son expérience de directeur de la vie associative à la mairie d'Aubervilliers ; Hibat Tabib pour l'Association pour la formation, la prévention et l'accès au droit), soit d'un membre des Vendredis de la Colline originaire de Drancy (Science ouverte) ;
- en apparaissant dans les résultats des moteurs de recherche via la combinaison de mots-clés de type « diversité », « culture », « association » et « Seine-Saint-Denis » (Association d'aide culturelle et sociale de Seine-Saint-Denis ; Cultures du cœur en Seine-Saint-Denis ; La Ville, au loin ; Maison des cultures du monde ; Nénuphar médiation).

Dix auditions ont donc été centrées autour d'acteurs associatifs et deux autour d'acteurs institutionnels (Irena Guidikova, cheffe de la division des programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination au Conseil de l'Europe, et Carlos Semedo, ancien directeur de la vie associative à la mairie d'Aubervilliers). Le panel a volontairement été constitué de façon aussi diverse que possible : différences de nature, d'objectifs, de moyens financiers déployés, d'actions mises en œuvre, d'implantation géographique, etc.

Si toutes les organisations rencontrées ne sont pas établies en Seine-Saint-Denis (Conseil de l'Europe à Strasbourg ; EthnoArt et Maison des cultures du monde à Paris), les autres le sont à Aubervilliers, Bondy, Drancy, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Rosny-sous-Bois et Saint-Denis. Enfin, les auditions menées en présentiel l'ont été à Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Pantin et Saint-Denis.

En définitive, la présente étude ne prétend aucunement à l'exhaustivité, mais vise simplement au partage d'expériences et de ressentis vécus par les acteurs de proximité œuvrant à la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis. Toute autre extrapolation serait au mieux malhonnête, au pire dangereuse.

---

<sup>46</sup> La période d'étude a notamment été marquée par les mouvements sociaux affectant la SNCF et la RATP, entre décembre 2019 et janvier 2020, rendant nécessaire le recours au format téléphonique dans certains cas.

<sup>47</sup> *Enquête sur le milieu associatif en Seine-Saint-Denis et la diversité culturelle*, Emmanuel Leroueil. Observatoire de la diversité culturelle. 4 janvier 2012.

**Tableau 1 : Liste des interlocuteurs rencontrés**

Organisation	Lieu d'implantation de l'organisation	Nom de l'interlocuteur	Prénom de l'interlocuteur	Fonction de l'interlocuteur	Date de l'audition
<b>Altamira</b>	Saint-Denis	Lelong	Boris	-	14/01/2020
<b>Association d'aide culturelle et sociale de Seine-Saint-Denis - AACSSSD</b>	Aubervilliers	Coulibaly	Jankey	Présidente	14/01/2020
<b>Association pour la formation, la prévention et l'accès aux droits - Afpad</b>	Pierrefitte-sur-Seine	Tabib	Hibat	Président	11/03/2020
<b>Conseil de l'Europe</b>	Strasbourg	Guidikova	Irena	Cheffe de la division des programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination	25/02/2020
<b>Culture du cœur en Seine-Saint-Denis</b>	Pantin	Ref	Magali	Responsable départementale	19/12/2019
<b>EthnoArt</b>	Paris	Dessertine	Audrey	Directrice	13/12/2019

Organisation	Lieu d'implantation de l'organisation	Nom de l'interlocuteur	Prénom de l'interlocuteur	Fonction de l'interlocuteur	Date de l'audition
<b>La Ville, au loin</b>	Rosny-sous-Bois	Hédé	Nadège	Administratrice	19/02/2020
<b>Liens et cultures</b>	Bondy	Rajendram	Lilawtee	-	25/01/2020
<b>Maison des cultures du monde</b>	Paris	Cachat	Séverine	Directrice	10/12/2019
<b>Nénuphar médiation</b>	Pantin	Deloule	Marion	Chargée de développement	22/01/2020
<b>Science ouverte</b>	Drancy	Gaudel	François	Président	01/02/2020
-	-	Semedo	Carlos	Ancien directeur de la vie associative à la mairie d'Aubervilliers	29/02/2020

*Source : Observatoire de la diversité culturelle et Les Vendredis de la Colline.*